

La dîme et les offrandes de jeûne



« **A**pportez à la maison
du trésor toutes les dîmes...
mettez-moi de la sorte à
l'épreuve, dit l'Éternel des armées.
Et vous verrez si je n'ouvre
pas pour vous les écluses des cieux,
si je ne répands pas sur vous la
bénédiction en abondance. »

Malachie 3:10

Votre Père Céleste vous aime et veut vous bénir dans tous les aspects de votre vie. Les commandements qu'il donne par l'intermédiaire de ses prophètes vous aideront à vivre heureux. Le commandement de la dîme, qui a été rétabli par l'intermédiaire de Joseph Smith, le prophète, vous donne l'occasion de participer à l'édification du royaume de Dieu sur terre. L'obéissance à ce commandement est impérative pour être baptisé dans l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours.

*De grandes
bénédictions sont
promises à ceux qui
obéissent au
commandement de
payer la dîme.*

Qu'est-ce que la dîme ?

La dîme est le dixième de vos revenus que vous donnez à l'Église de Dieu. Ce commandement date de l'époque de l'Ancien Testament. Le prophète Malachie a enseigné l'importance de la dîme et les bénédictions qui découlent de l'obéissance à cette loi :

« Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes ... mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Éternel des armées. Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance » (Malachie 3:10).

En 1838 le Seigneur a réitéré ce commandement à Joseph Smith, le prophète :

« Mon peuple ... paier[a] annuellement un dixième de tous [ses] revenus ; et ce sera pour [lui] une loi permanente à jamais » (Doctrine et Alliances 119:3-4).

Votre dîme est sacrée pour le Seigneur, et vous l'honorez en la payant. Cet acte est une marque de votre foi en Dieu et en son œuvre.

Pourquoi dois-je payer la dîme ?

Tout ce qui est bien dans votre vie est un don de votre Père céleste aimant. Quand vous donnez 10 pour cent en retour, vous exprimez votre amour, votre foi et votre gratitude. Vous montrez à Dieu que vous le suivrez même si les temps deviennent difficiles, vous lui montrez que vous vous appuyez sur lui plutôt que sur l'argent ou les choses matérielles. En raison de votre loyauté, votre Père céleste vous promet des bénédictions bien supérieures à vos sacrifices.

Certaines personnes ont du mal à imaginer qu'elles peuvent se permettre de donner un dixième de leurs revenus, alors que celles qui paient fidèlement la dîme savent qu'elles ne peuvent s'abstenir de le faire. Pour elles, les écluses des cieux sont ouvertes et les bénédictions se déversent en abondance de manière très réelle et merveilleuse. Une veuve a expliqué à juste titre à son





filis : « Je ne peux pas vous [mes enfants] élever sans les bénédictions du Seigneur, et ces bénédictions, je les obtiens en payant une dîme honnête. Quand je paie la dîme j'ai la promesse du Seigneur qu'il nous bénira, et nous avons besoin de ces bénédictions pour nous en sortir » (Dallin H. Oaks, *Ensign*, mai 1994, p. 33).

Notre force spirituelle vient de ce que nous nous appuyons sur le Seigneur. Pour affronter les dures épreuves de la vie, nous avons besoin de plus de foi, d'inspiration et de courage. L'obéissance à la loi de la dîme ouvre les écluses des cieux et permet le déversement de ces bénédictions.

De plus, nombreux sont ceux qui considèrent qu'ils gèrent mieux leurs finances personnelles et subviennent mieux à leurs besoins parce qu'ils payent fidèlement la dîme. Cet acte nous enseigne à contrôler nos envies matérielles et à être honnête avec notre prochain. Nous apprenons à avoir confiance que nous aurons toujours assez pour subvenir à nos besoins, grâce aux bénédictions du Seigneur et à nos efforts diligents.

Payer la dîme est un signe de notre foi en Jésus-Christ. Si vous vous fiez à lui, vous serez fortifiés, guidés et soutenus dans votre vie à la mesure de vos besoins.



Quel que soit le montant de vos revenus, vous serez bénis si vous payez la dîme. Quand Jésus a vu une femme mettre quelques pièces dans le tronc du temple, il a dit à ses disciples : « Cette pauvre veuve a donné plus qu'aucun de ceux qui ont mis dans le tronc ; car tous ont mis de leur superflu, mais elle a mis de son nécessaire, tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre » (Marc 12: 43-44).

Comment sont employés les fonds de la dîme ?

La dîme est la loi de finance du Seigneur pour son Église. Elle est toujours employée pour accomplir ses desseins, qu'il révèle à ses serviteurs désignés. Entre autres, la dîme sert :

- À la construction et l'entretien des temples, des églises et autres bâtiments de l'Église.
- Au financement des activités et besoins des unités locales de l'Église.
- Au financement des programmes de l'Église, dont l'enseignement et l'histoire familiale.

La dîme se paie en privé et les renseignements concernant les dons restent strictement confidentiels.



Le jeûne et les offrandes de jeûne

En plus de la dîme, nous avons reçu le commandement de donner de nos biens pour aider les pauvres et les nécessiteux. Une des façons de le faire est de jeûner et de s'abstenir de nourriture et de boisson pendant deux repas consécutifs. Le Seigneur a rétabli le principe du jeûne par l'intermédiaire de Joseph Smith, le prophète, et l'Église a instauré un dimanche de jeûne tous les mois. Le jeûne, signe de la véritable Église, est une occasion de renouveau spirituel et de rapprochement avec notre Père Céleste.

Le jeûne permet aux membres de l'Église de faire une offrande généreuse pour l'aide des pauvres et des nécessiteux. Cette offrande devrait correspondre à au moins la valeur des deux repas dont les membres de l'Église s'abstiennent pendant le jeûne. L'argent est employé pour acheter de la nourriture, offrir un abri et d'autres nécessités aux gens dans le besoin, près de chez eux et dans le monde entier.

Il n'y a pas de règle précise sur le montant des dons de jeûne. Dans votre désir d'aider les autres, une contribution généreuse sera pour vous une occasion de bénédiction spirituelle et temporelle.





ÉTUDE SUPPLÉMENTAIRE

Les questions et passages d'Écritures qui suivent vous aideront à approfondir les principes énoncés dans cette brochure. Les notes de bas de page et références croisées dans les ouvrages canoniques vous renverront à des passages et ouvrages supplémentaires liés à ces principes.

Pourquoi la dîme est-elle importante ?

Lévitiques 27:30 (Bible, Ancien Testament)

Luc 12:16-21 (Bible, Ancien Testament)

Quelles bénédictions reçoivent les gens qui payent la dîme ?

Malachie 3:8-12 (Bible, Ancien Testament ; voir aussi
3 Néphï 24:8-12, Livre de Mormon, p. 558)

Matthieu 6:31-33 (Bible, Nouveau Testament ; voir aussi
3 Néphï 13:31-33, Livre de Mormon, p. 535)

« Dîme, » *Ancrés dans la foi* (Les missionnaires ou un membre de l'Église peuvent vous aider à obtenir un exemplaire de ce livre. Vous pouvez également le trouver sur le site Internet www.mormon.org/fra.)

Comment puis-je aider les pauvres et les nécessiteux ?

Ésaïe 58:6-7 (Bible, Ancien Testament)

Matthieu 19:21 (Bible, Ancien Testament)

Mosiah 4:26 (Livre de Mormon, p. 187)

Que dois-je faire ?

- Continuer à lire le Livre de Mormon.

Conseils pour la lecture : _____

- Commencer à payer une dîme complète. Prier afin de recevoir de l'aide pour vivre ce commandement.

- Aller à l'église dimanche prochain.

- Continuer à me préparer au baptême.

Date de baptême : _____

- Aller sur le site Internet www.mormon.org/fra pour en savoir plus au sujet de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours.

- Continuer à recevoir les missionnaires afin d'approfondir ma connaissance de l'Évangile rétabli.

Prochain rendez-vous : _____

Coordonnées des missionnaires (noms, téléphone) :



ÉGLISE DE
JÉSUS-CHRIST
DES SAINTS
DES DERNIERS JOURS

www.mormon.org/fra

Iconographie

Page de couverture, détail de *Le Christ et le jeune homme riche*, tableau de Heinrich Hofmann, avec l'autorisation de C. Harrison Conroy Co., Inc.

P. 8, détail de *Tout ce qu'elle avait*, tableau de Simon Dewey. © Simon Dewey

P. 5, 6, 11, 14 tableaux de Steve Bunderson. © Steve Bunderson

P. 13 tableaux de Steve Bunderson et Monique Saenz. © Steve Bunderson

© 2007 par Intellectual Reserve, Inc. Tous droits réservés. Printed in the USA. Approbation de l'anglais : 2/06.

Approbation de la traduction : 2/06. Traduction de *Tithing and Fast Offerings*. French

FRENCH

POLYNESIA



4 02011 51140 5

01151 140